



Mise à jour sur la situation actuelle de la grippe aviaire et le développement de vaccins, mai 2023

En Europe, un nombre sans précédent de locaux ont été confirmés pour une infection par le virus de la grippe aviaire hautement pathogène au cours des années 2021 à 2023, y compris un nombre important de soumissions émanant d'éleveurs de volailles de races exotiques. Selon le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies, l'épidémie de grippe aviaire hautement pathogène observée en 2021-2022 est jusqu'à présent la plus importante observée en Europe, avec 37 pays touchés et des millions d'oiseaux abattus. Cela a eu un effet dévastateur sur le bien-être des éleveurs de volailles, sur les politiques commerciales du gouvernement, sur l'économie agricole et sur le bien-être des animaux.

En raison de la présence répandue du virus et des événements de mortalité importants qui y sont liés au sein de la population sauvage, le virus constitue toujours une menace importante pour les éleveurs de volailles de basse-cour. Étant donné que le processus d'inscription au vaccin prend du temps et que la détection du virus chez de nombreuses espèces est fréquente dans le monde entier, la France et les Pays-Bas ont décidé d'agir contre l'épidémie de grippe aviaire. L'Institut de Wageningen aux Pays-Bas a testé 4 vaccins contre la grippe aviaire sur le terrain. Cet essai a révélé que deux des quatre vaccins testés pour leur efficacité contre la grippe aviaire hautement pathogène sont efficaces à 100 % dans des conditions de laboratoire et que les oiseaux en bonne santé ne présentaient aucun signe de maladie. Selon le Dr Nancy Beerens, directrice du laboratoire national de référence pour la grippe aviaire et la maladie de Newcastle aux Pays-Bas, les vaccins dits (HVT) – H5 offraient une protection contre les symptômes de la maladie chez les poules pondeuses et empêchaient la propagation du virus.

L'Agence française de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a pour objectif d'aider les pouvoirs publics en mettant en place une stratégie de vaccination pour diminuer l'impact de cette maladie. Pour atteindre cet objectif, la France a mandaté deux sociétés pour développer des vaccins contre la grippe aviaire pour les canards. Selon l'un d'eux, les premiers résultats sont "très prometteurs", notamment en réduisant fortement l'excrétion du virus par les oiseaux infectés. Actuellement, un seul vaccin inactivé pour poulets bénéficie d'une autorisation de mise sur le marché en France. Ce vaccin contient un virus de la grippe aviaire inactivé, ce qui signifie que le virus a été tué et ne peut donc pas provoquer la maladie. À l'heure actuelle, davantage de produits vaccinaux contre la grippe aviaire ont été soumis à l'Agence française (ANMV) et à l'Agence européenne des médicaments (EMA) pour recevoir une autorisation de mise sur le marché temporaire ou permanente.

Différentes mesures de contrôle sont appliquées contre l'IA dans différents pays européens. Dans un pays, il est donc possible de montrer des animaux et dans un autre pas ou seulement partiellement. Surtout lorsque l'on compare les mesures de



Entente Européenne d'Aviculture et de Cuniculture

EE

Europäischer Verband für Geflügel-, Tauben-, Vogel-, Kaninchen- und Caviazucht

European Association of Poultry, Pigeon, Cage Bird, Rabbit and Cavy Breeders

Association Européenne pour l'Élevage de Volailles, de Pigeons, d'Oiseaux, de Lapins et de Cobayes

contrôle entre pays, nous espérons qu'elles deviendront moins strictes. Il faudra néanmoins un certain temps avant que la vaccination fasse partie d'une solution pratique permettant que les espèces d'oiseaux sensibles à l'IA puissent à nouveau être présentes dans tous les pays de l'EE.